

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.107

L'An Deux Mille Cinq, le 22 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 15 DECEMBRE 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 15 DECEMBRE 2005

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST, Maire, représenté par Mme MONTRON  
M. HUGENDBLER représenté par M. LE GUEUT  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
Mme TERRIEN représentée par Mme COURTIN  
Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme ISENDICK, M. RAYMOND

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 31

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DENOMINATION DE VOIES

**VOTE** : UNANIMITE

La Ville de ROYAN a décidé la dénomination des voies nouvelles suivantes :

- la voie de desserte du lotissement "ANPE" raccordée avenue du Québec : rue de Port Royal,

- le chemin rural reliant la rue des Cendrilles à la voie communale n° 125 : chemin des Sorbiers,

- la voie de desserte du nouveau lotissement raccordée 63 route de Maisonfort : rue Colette (1873-1954).

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les propositions de la Commission Culturelle du 07 octobre 2005,
- APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- d'attribuer à la voie de desserte du lotissement "ANPE" la dénomination : rue de Port Royal,
- d'attribuer au chemin rural reliant la rue des Cendrilles à la voie communale n° 125 la dénomination : chemin des Sorbiers,
- d'attribuer à la voie de desserte du lotissement raccordée 63 route de Maisonfort la dénomination : rue Colette (1873-1954).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 décembre 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**